

Bécasse des bois et dérangement cynégétique

L'impact du dérangement sur la faune sauvage est un thème fécond depuis une quinzaine d'années. Dans ce champ de recherches les activités telles que la randonnée et la chasse occupent une place importante. Pour ce qui est des espèces gibiers, la majorité des études s'adressent aux oiseaux d'eau en milieu ouvert et montrent que le dérangement peut conduire à l'abandon d'un site, la fréquentation d'habitats inadaptés à l'espèce, l'augmentation de l'activité alimentaire voire dans certains cas entraîner un retard du départ en migration pré-nuptiale. La plupart des études consacrées aux effets du dérangement sont fondées sur l'observation *in natura* de réponses comportementales à des dérangements fortuits.

Dans ce contexte, l'étude conduite sur la bécasse des bois au cours de trois saisons d'hivernage (2003-2004 à 2005-2006) dans la forêt de Pont-Calleck (Morbihan) présente plusieurs originalités. Tout d'abord, l'espèce en elle-même qui évolue en milieu forestier, et donc fermé. La simple observation est à l'évidence inopérante pour estimer tout impact comportemental et l'utilisation de la radio-télémetrie s'est avérée nécessaire. La principale source de dérangement potentiel de la bécasse en hiver est certainement l'activité cynégétique. Aussi, un dispositif expérimental simulant l'action de chasse a-t-il été mis en œuvre. Précisons que la bécasse n'était pas chassée en forêt de Pont-Calleck mais que les bois la jouxtant l'étaient. Par conséquent, les oiseaux capturés la nuit sur les prairies avoisinantes se sont répartis, le jour, en zone chassée et non chassée.

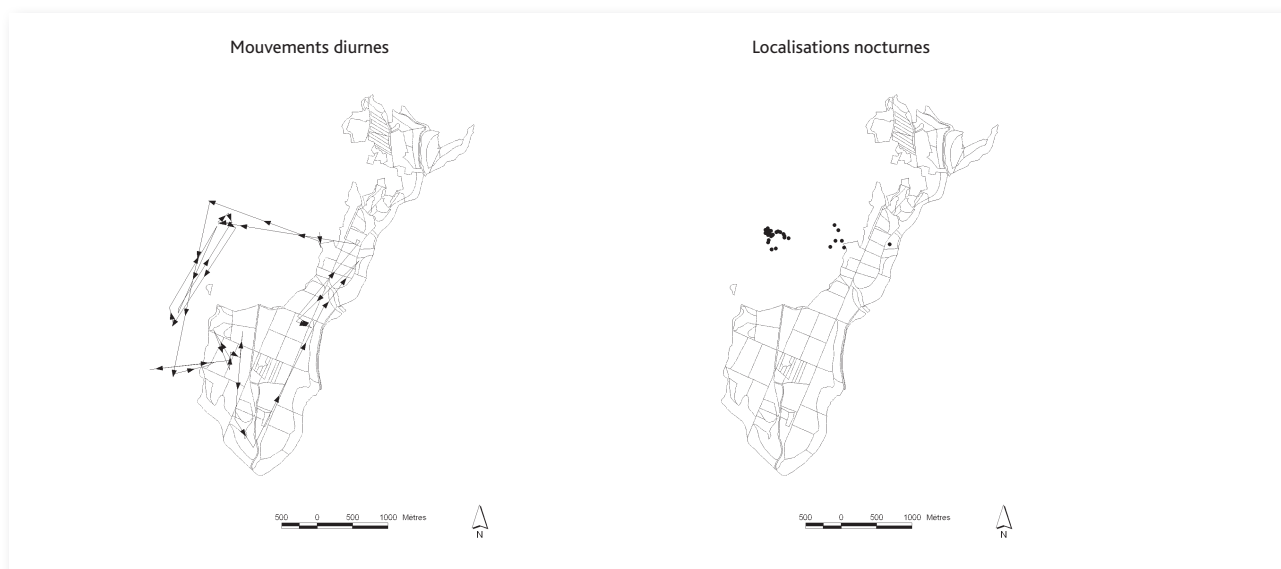
Au total, 54 oiseaux ont été équipés de radio-émetteurs muni d'un détecteur d'activité et répartis en trois groupes : un groupe soumis à une pression de chasse « normale », un autre localisé dans la partie non chassée de la forêt (témoins) et un dernier soumis à un

dérangement contrôlé. Ce dernier consistait à lever chaque individu une fois par jour, cinq jours par semaine. Les dérangements se sont déroulés de la mi-janvier à fin février, mais les oiseaux ont été suivis jusqu'à leur départ en migration.

Quatre éléments comportementaux ont été étudiés : l'occupation de l'espace, la durée d'activité journalière, la fréquence des vols de passée (trajet entre la remise diurne forestière et la remise nocturne en milieux ouverts) et la date de départ en migration.

L'impact du dérangement s'avère au final relativement limité. Aucune différence n'a pu être mise en évidence entre les groupes à l'exception d'une utilisation de l'espace plus large, en journée, d'une partie des oiseaux soumis au dérangement contrôlé (*figure 1*). L'une des bécasses a même quitté la zone d'étude. Mais, quelle que soit la localisation de ces oiseaux le jour, ils sont restés fidèles à leurs remises nocturnes parfois éloignées de plus d'1,5 km, alors que des sites de gagnage favorables se trouvaient à proximité. Toutes les bécasses n'ont pas réagi aussi fortement au dérangement. Quatre n'ont pas quitté leur remise diurne malgré les envols provoqués régulièrement. Sans doute, ces individus étaient-ils installés dans une remise très riche sur le plan des ressources alimentaires et qu'ils ne se sont pas risqués à la quitter.

Cette étude montre que la connaissance de remises nocturnes apparaît comme un élément structurant sur le plan comportemental pour une bécasse en hivernage. Elle souligne à nouveau l'importance du maintien de prairies permanentes pâturées (les plus fréquentées par l'espèce) aux alentours des habitats forestiers, non seulement sur le plan trophique mais aussi comme repère susceptible d'aider les oiseaux à supporter un niveau de pression de chasse parfois élevé.



▲ **Figure 1.** Détail des mouvements diurnes et des localisations nocturnes d'une bécasse soumise à un dérangement contrôlé (voir texte). Aucun changement n'est constaté dans l'utilisation des remises nocturnes malgré les délocalisations diurnes. (Forêt domaniale de Pont-Calleck – Morbihan).